J'ai passé mon examen au lycée de la Venise Verte à Niort – Session 2020

Comment puis-je retirer mon diplôme ?

Au vu du contexte sanitaire actuel, il ne sera pas possible, cette année, d'organiser une cérémonie officielle pour la remise des diplômes.

Vous devrez venir retirer votre diplôme aux dates fixées ci-dessous :

- **Baccalauréat général** (B.C.G)
  le vendredi 20 novembre 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00
- **Baccalauréat technologique** (B.T.N)
  le vendredi 27 novembre 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00
- **Brevet de Technicien Supérieur** (B.T.S)
  le vendredi 11 décembre 2020 entre 14 h 00 et 17 h 00

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à la date prévue, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

• **Vous pouvez retirer votre diplôme en personne sur présentation d'une pièce d'identité, après avoir pris contact par téléphone** avec le secrétariat scolarité du lycée au 05.49.32.48.00.

• Vous pouvez également **demander à ce que votre diplôme soit envoyé par courrier**. Dans ce cas, merci de compléter le formulaire de retrait de diplôme et le renvoyer en joignant une copie de votre pièce d'identité et une enveloppe à votre adresse, **suffisamment affranchie pour l'envoyer en recommandé avec accusé réception** (6,00 €) à l'adresse postale suivante :

Lycée de la Venise Verte
Secrétariat scolarité
BP 3600
71 Rue Laurent Bonnevay
79012 NIORT CEDEX

• **Si vous ne pouvez pas venir retirer votre diplôme** vous-même, il peut être remis à une tierce personne qui devra obligatoirement présenter une **procuration signée** par le titulaire du diplôme, et devra également fournir la photocopie de la carte d'identité du lauréat, ainsi que sa propre pièce d'identité. Dans ce cas, merci de compléter le formulaire de procuration.

Pour les lauréats des sessions antérieures, s'adresser à la Direction des Examens et Concours (DEC) au rectorat à l'adresse suivante : Rectorat de Poitiers – 22 rue Guillaume VII le Troubadour – 86000 POITIERS, ou sur le site : diplome.gouv.fr